

NOM :

DATE :

Critères de diagnostic du lupus érythémateux disséminé

Intérêt

Aide au diagnostic de lupus érythémateux systémique proposé par l'American College of Rheumatology 1982, modifiés en 1997, à partir des manifestations cliniques ou biologiques les plus fréquemment rencontrées.

Résultat

Un patient est considéré comme ayant un lupus érythémateux systémique si 4 des 11 critères sont présents, simultanément ou non, quel que soit l'intervalle de temps séparant les différentes observations.

Critères

- 1 - Eruption malaire en ailes de papillon
- 2 - Eruption de lupus discoïde
- 3 - Photosensibilité
- 4 - Ulcérations orales ou nasopharyngées
- 5 - Polyarthrite non érosive
- 6 - Pleurésie ou péricardite
- 7 - Atteinte rénale:
 - protéinurie > 0.5g/24h
 - ou - cylindres urinaires
- 8 - Atteinte neurologique
 - convulsions
 - ou - psychose
- 9 - Anomalies hématologiques:
 - anémie hémolytique
 - ou - leucopénie < 4000/mm³
 - ou - lymphopénie < 4500/mm³
 - ou - thrombopénie < 100 000/mm³
- 10 - Désordre immunologique
 - présence de cellules LE
 - ou - anticorps anti-ADN natif
 - ou - anticorps anti-Sm
 - fausse sérologie syphilitique
- 11 - Anticorps antinucléaires à taux anormal (en l'absence de médicaments inducteurs) :
 - titre anormal d'anticorps antinucléaires en immunofluorescence,
 - ou - technique équivalente à n'importe quel moment de l'évolution, en l'absence de médicaments inducteur de lupus.